

Fichier de renseignements personnels

Article 76 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1 et Art. 4 al.1, par. 5, Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ c A-2.1, r 2.

1. Identification du fichier

Désignation : Gestion des demandes d'accès aux documents

Description: Fichier visant le traitement des demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels, ainsi que les demandes de rectification. Ce fichier contient des renseignements servant à identifier le demandeur, la nature de la demande, le délai de traitement, la décision, les dispositions de la loi invoquées en cas de refus, les mesures d'accommodement raisonnables, les demandes de révision.

Direction et unité responsable : Secrétariat général

2. Catégories de renseignements personnels contenus au fichier

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Renseignements concernant l'identité
<input type="checkbox"/> Renseignements concernant la santé ou les services sociaux
<input type="checkbox"/> Renseignements concernant l'éducation | <input type="checkbox"/> Renseignements concernant l'emploi
<input type="checkbox"/> Renseignements concernant la justice
<input type="checkbox"/> Autres renseignements (précisez): |
|---|--|

3. Fins pour lesquels les renseignements sont conservés

- Application d'une loi (précisez): *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ c A-2.1
- Application d'un règlement (précisez):
- Application d'un programme (précisez):
- À des fins statistiques
- Autres (précisez) :

4. Mode de gestion du fichier

- Informatique
 Autre support:

Conservation dans un endroit unique :

- Oui
 Non (précisez) :

Durée générale de conservation (selon le calendrier de conservation): Actif tant que la demande est en cours ou en révision, puis conservé 5 ans supplémentaires

5. Provenance de l'information versée au fichier

- La personne concernée
 Un membre du personnel de l'AMP
 Une autre personne physique
 Un autre organisme public
 Une entreprise ou une autre entité privée
 Autre (précisez):

Fichier de renseignements personnels

Article 76 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1 et Art. 4 al.1, par. 5, Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ c A-2.1, r 2.

6. Catégories de personnes ayant accès au fichier dans le cadre de leurs fonctions	
(Titre, fonction, unité administrative)	
<ul style="list-style-type: none"> • La personne responsable de l'accès aux documents de l'Autorité des marchés publics • Avocat(e)s, adjoint(e) et analyste en gestion intégrée des documents, Secrétariat général 	
7. Mesures de sécurité prises pour assurer la protection des renseignements personnels	
<input type="checkbox"/> Contrôle des accès aux lieux physiques <input checked="" type="checkbox"/> Contrôle des droits d'accès au fichier <input checked="" type="checkbox"/> Infrastructure technologique sécurisée <input checked="" type="checkbox"/> Journalisation des accès au fichier	<input checked="" type="checkbox"/> Engagement de confidentialité <input checked="" type="checkbox"/> Mesures d'encadrement (directives, procédures...) <input type="checkbox"/> Autres (précisez):
1. Communication des renseignements personnels hors de l'AMP	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Disposition(s) légale(s) applicable(s) :	

Date de la création de la fiche : 2021-01-21

Date de la dernière mise à jour : 2026-04-21